



Le Certificat Informatique et Internet - C2I -



Objectifs :

Prouver sa maîtrise des environnements numériques. Le certificat atteste de compétences en bureautique mais également d'aptitudes à communiquer, à informer et à travailler de manière collaborative avec les outils numériques.

Résumé :

Le certificat est composé de compétences regroupées en 9 parties dans un référentiel établi par le ministère. Le certificat est délivré à partir d'une épreuve pratique organisée dans les composantes et d'une épreuve théorique organisée par la cellule TICE. Les modalités d'examen sont en ligne sur le site web C2I de l'université : <http://c2i.univ-paris5.fr>

Pourquoi avoir le C2I :

- ✚ Etre à l'aise dans la pratique de l'ordinateur et de l'Internet
- ✚ Pratiquer facilement l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de l'université
- ✚ Savoir utiliser facilement les ressources pédagogiques diffusées à l'université
- ✚ Mettre plus de chance de son côté face à la société numérique de demain
- ✚ Le C2I est un facteur de réussite dans les études
- ✚ Le C2I est un outil d'intégration professionnelle

Comment avoir le C2I :

En suivant une formation C2i qui est proposée à tous les étudiants de licence. Cette formation est obligatoire ou en option dans le cursus. Par l'intermédiaire du site web C2I de l'université (<http://c2i.univ-paris5.fr>), chaque étudiant a la possibilité de se positionner par rapport au référentiel du ministère pour connaître son niveau. Il dispose également de nombreuses ressources pédagogiques en ligne pour compléter sa formation en autoformation.

Attention :

Le certificat Informatique et Internet est important dans un CV. Il remplace les notions peu précises que l'on trouvait auparavant aux rubriques informatiques. Ce certificat de portée internationale devient un critère d'embauche apprécié des établissements publics ou privés.